Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-212200828-20260715-DEL202663-DE

Commune Le Hinglé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL du 15 juillet 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice 15
Présents 13
Votants 13

Le mercredi 15 juillet 2026 à 19h00
Le conseil municipal de la commune de LE HINGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire , à la mairie, sous la présidence de Madame Odile DOUILLET LE FAOU maire. Date de convocation 9 juillet 2026

PRESENTS : DOUILLET LE FAOU Odile, MACOIN Serge, GABORIAU Colette, GAUTIER Pascal, MURY Céline, PERQUIS Loïc, BOCLAUD ADAM Laura, , , CLAVIER Xavier, LACAILLE Corinne, TRÉMAUDAN Denis, KAPOLA David , DESPORTES Aurélie, BERT THEBAULT Amandine

ABSENTS EXCUSES Vianney DERRIEN Jocelyne BUQUET

Le quorum étant atteint 13 membres du conseil municipal présents, celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Colette GABORIAU est désignée à l'unanimité des membres présents secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 19 juin 2026 est adopté à l'unanimité

Monsieur Xavier CLAVIER quitte la réunion

DEL 2026 – 63 VENTE DES TERRAINS 3 VOIE ROMAINE

Annule et remplace la délibération 2026 – 08 du 6 février 2026
La maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement du dossier.
Elle présente le plan de bornage définitif.
Trois lots sont délimités sur la parcelle A 360 pour partie, lot 1 de 440m2 , lot 2 de 557m2 , lot 3 de 118m2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- fixe à 60€ le prix du m2 de terrain non viabilisé auquel s'ajoutent les frais d'agence de 3 500.00€ par lot :

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-212200828-20260715-DEL202663-DE

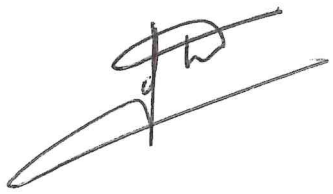
lot	superficie	Montant 60€m2	Frais d'agence	Total acquéreur
Lot 1	440	26 400	3 500	29 900.00
Lot 2	557	33 420	3 500	36 920.00
Lot 3	118	7 080	3 500	10 580.00

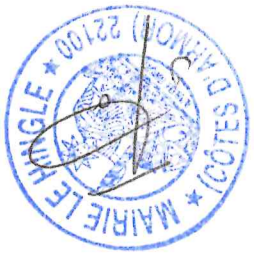
- autorise le maire à signer tout document afférent à ce dossier .

LE HINGLE, le 16 juillet 2026

La secrétaire, Colette GABORIAU

La Maire Odile DOUILLET FAOU





Exécutoire du fait de son affichage en mairie

Et de sa transmission en Préfecture